



Monsieur le Président,

Ce CDAS se tient durant une période particulière où les salariés se battent contre la funeste réforme des retraites du gouvernement Macron-Borne.

Cette réforme implique bien la diminution des pensions et le recul de l'âge de départ à la retraite.

En s'attaquant au système socialisé, le gouvernement pousse, celles et ceux qui le peuvent, à la capitalisation, les autres à la misère...

Pour le plus grand nombre, la retraite à 64 ans associée à l'accélération de la durée de cotisations à 43 ans pour bénéficier d'un taux plein, sont synonymes de précarité, de baisse des pensions, et d'une augmentation de la paupérisation des agents.

Et pourtant, les syndicats n'ont eu de cesse que de proposer d'autres pistes de financement possibles.

En vain ! Deni de démocratie avec le recours à l'article 49.3 de la constitution. L'Intersyndicale poursuit la lutte contre cette loi et appelle à une mobilisation la plus massive possible le 1^{er} mai prochain.

Le Comité d'Orientation des Retraites reconnaît lui-même que la dégradation des comptes dans la décennie à venir est en partie due aux mesures d'économie sur la masse salariale de la fonction publique territoriale et hospitalière. Répondre aux besoins criants de services publics améliorerait donc par contre coup le financement du système.

Depuis des décennies, les revenus des travailleurs (salaires, traitement, pensions, allocations...) sont compressés.

S'agissant de la fonction publique, ce n'est pas la dernière augmentation du point d'indice de 3,5 % qui va compenser deux décennies de quasi-blocage du point d'indice, entraînant une perte de pouvoir d'achat inexorable de l'ensemble des fonctionnaires.

En plus du recul social sans précédent imposé par le gouvernement Borne, les familles et les salariés sont touchés par une perte de pouvoir d'achat dont sont exemptés les tenants de dividendes, puisque leur distribution n'a jamais été aussi importante. Ce n'est pas la crise pour tout le monde !!!

Et, visiblement, le gouvernement n'a pas l'intention de pallier cette inflation. Pour ce qui est des fonctionnaires, ce qui se profile à l'horizon 2027, c'est une perte du pouvoir d'achat du point d'indice de 10,75 %! Nos dirigeants programment en effet un quasi-gel du point d'indice sur les cinq années qui viennent (estimation de la direction du Budget de 0,1 % d'augmentation par an).

La pauvreté se développe, la détresse des familles s'accroît. Et, bien sûr, les agents des Finances ne sont pas à l'abri, tant la grille des débuts de carrière ne permet pas de vivre décemment. L'inflation devient, ici, encore plus dramatique.

Parler de l'attractivité aux Finances n'est alors qu'une utopie : passer des concours pour être smicard.

Face aux crises économiques, énergétiques et climatiques qui affectent l'ensemble des actifs et des retraités dont ceux de la Fonction Publique d'État et face à la baisse continue du pouvoir d'achat, l'Action Sociale doit plus que jamais répondre, au travers de ses différentes prestations, aux besoins de tous ses bénéficiaires potentiels.

L'Intersyndicale 76 demande qu'en ces temps difficiles une attention particulière soit portée aux agents en situation précaire.

L'Intersyndicale s'opposera également au fait que la nouvelle mouture régionale de l'Action Sociale remette en cause tous les moyens nécessaires afin de garantir son fonctionnement dans les meilleures conditions et qu'elle ne constitue pas un frein à la liberté d'initiative et à l'efficacité des délégués de proximité.

S'agissant du budget alloué au CAL, force est de constater qu'il est en baisse constante :

* 85 174€ en 2021 ; 81 179€ en 2022 et 80 400€ pour 2023.

Nous dénonçons toujours et encore la réserve budgétaire mise en œuvre qui est un véritable hold up.

L'intersyndicale regrette que le calcul de la dotation CAL soit uniquement mathématique et soit basé sur le nombre d'actifs et retraités du ministère de chaque département et que celui-ci n'intègre pas de variable d'ajustement afin de répondre à des situations exceptionnelles comme celle que nous connaissons où l'inflation est importante et où les prix des prestataires sont en forte hausse, compte tenu de la flambée des prix des carburants et de certaines matières premières (hausse importante du prix des jouets).

L'Action Sociale a un rôle important pour lutter au quotidien contre la perte du pouvoir d'achat de ses agents en permettant notamment en matière de restauration l'accès à des solutions de restauration collective à des tarifs avantageux pour ceux dont l'indice est le plus faible et à augmenter la valeur faciale des titres-restaurant pour ceux qui ne disposent pas de solution de restauration collective.

Suite aux élections professionnelles de 2022, l'Intersyndicale 76 confirme sa politique de ces dernières années et souhaite que cette orientation soit maintenue.

L'Action Sociale, c'est aussi permettre à des agents de bénéficier d'un arbre de Noël digne de ce nom, de sorties loisirs à tarif préférentiel et de maintenir des solutions de vacances à prix concurrentiel, et ce, malgré la vente d'une bonne partie des résidences de l'EPAF, réduisant de manière drastique l'offre proposée en matière de pensions complètes et de séjours à thème, fortement appréciés des retraités du ministère, de plus en plus nombreux.

L'action sociale n'est ni un luxe, ni un confort mais une absolue nécessité.

L'Intersyndicale 76 exige le maintien d'une Action Sociale départementale de qualité avec les effectifs et moyens à la hauteur des besoins.

